

Administration
et Rédaction:
MARTIGNY
Avenue de la Gare
Téléphone N° 6.10.52

Tarif des annonces :

	le Mardi	le Vendredi
Le mm. Valais	8 ct.	15 ct.
Suisse	10 ct.	18 ct.
Etranger	14 ct.	20 ct.
Réclames	20 ct.	40 ct.
Mortuaires	16 ct.	20 ct.

Chèques postaux N° II c 52

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE
PARAISANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI: Le plus fort tirage des journaux valaisans

ABONNEMENTS PAR ANNÉE:

2 fois par semaine Fr.
Mardi et Vendredi 6.—

1 fois par semaine
le Vendredi 3.—

Assurance-accidents . . . 3.—
par année, pour 2 personnes

Bulletin Officiel . . 4.50

Chèques postaux N° II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.

L'avenir économique de la Suisse

L'hebdomadaire allemand « Das Reich » s'occupe, dans son dernier numéro, de la situation économique de notre pays dans l'Europe de l'avenir. Plein de compréhension pour les conditions et les nécessités économiques de la Suisse et de son industrie d'exportation, la revue allemande constate que notre pays semble fortement frappé aujourd'hui par le fait que son exportation outre-mer est presque entièrement coupée. « L'Allemagne, dit-elle, pourrait constituer — pour un certain temps, en tout cas — une compensation par une extension des échanges économiques actuels. La Suisse pourrait également accroître son commerce avec la Yougoslavie et la Bulgarie, entre autres, de même qu'avec l'Espagne et le Portugal. Les exportations suisses à destination de ces pays ont déjà augmenté et pourraient encore être accrues. » Le journal allemand parle également des « possibilités dans l'Est de l'Europe », par quoi il entend sans doute la Russie des Soviets.

Le problème du ravitaillement de la Suisse en matières premières, qui nous cause pas mal de souci, est examiné avec beaucoup de compréhension par « Das Reich ». « L'industrie suisse, dit-il, souffre certainement, à l'heure actuelle, d'un manque de matières premières. Quand ses importantes réserves seront épuisées, elle aura de la peine à supporter la concurrence étrangère pour ses produits manufacturés par suite de la hausse énorme qu'ont subi les matières premières qu'elle peut encore importer. »

La situation est bien telle que nous la dépeint le journal en question, mais nous ne jugeons que très problématique sa suggestion selon laquelle « l'économie suisse, même quand la voie d'outre-mer sera de nouveau ouverte, devra se rabattre sur l'Europe à la table de laquelle elle devra s'asseoir et prendre ses repas. » L'économie suisse est sans doute fortement intéressée à son exportation dans les pays d'outre-mer. La possibilité de modifier ce cours à l'avenir dépend de facteurs économiques venant du dehors et surtout du résultat de la guerre européenne actuelle. Abstraction faite de ces réserves, les considérations du « Reich » sur notre situation économique méritent notre attention.

En ce qui concerne les rapports futurs entre l'économie et l'Etat, l'hebdomadaire allemand estime que « les changements que devra s'imposer l'industrie d'exportation et la nouvelle orientation de l'économie indigène exigeront une intervention de l'Etat en matière de création d'occasions de travail, si l'on veut éviter des difficultés sociales. Même lorsqu'on arrivera à supprimer l'économie de guerre, l'on ne pourra empêcher en Suisse que l'intervention économique de l'Etat soit plus importante que jamais. La nouvelle économie de paix ne ramènera pas la liberté économique d'autrefois. »

Chez les commerçants et détaillants

Les détaillants romands à Fribourg

Lundi matin a siégé à Fribourg, sous la présidence de M. Falk, de Genève, le directoire de la Fédération romande des détaillants qui compte plus de 6500 commerçants. Des délégués de tous les cantons romands étaient présents et M. le Dr Lindt, de Berne, secrétaire de l'Union suisse, avait été invité à prendre part à la réunion.

Les débats ont essentiellement porté sur la situation actuelle du commerce de détail. Contrairement à ce que l'on peut penser en certains milieux, la situation cause des soucis à bien des négociants. La guerre n'a pas diminué, loin de là, l'activité tentaculaire des grands magasins, et l'assemblée de Fribourg a même discuté de la possibilité d'interdire l'ouverture de nouveaux magasins grands et même petits, pour ne pas créer de concurrences nouvelles aux détaillants mobilisés. On ne saurait oublier, en effet, que le service prolongé a causé un préjudice très sensible à nombre de petits commerçants, seuls maintes fois pour assurer la marche d'un honnête et pénible négoce.

MM. Zellwegger, président de la Société fribourgeoise des détaillants, et Bardy, secrétaire de la Chambre de commerce fribourgeoise, ont estimé que cette interdiction, qui doit être subordonnée à certaines conditions générales, devrait être prononcée d'urgence par un arrêté fédéral pris en vertu des pleins pouvoirs. Elle serait limitée à la durée de la guerre et jusqu'à l'adoption, depuis longtemps attendue, des nouveaux arrêtés économiques.

Arrestation d'un voleur

Le nommé H. J., d'origine allemande, vient d'être arrêté à Sion pour vols divers. Il avait pénétré clandestinement dans notre pays avec sa femme et un bébé et y vivait sous un faux nom.

Il était recherché par la police de quatre cantons et venait de commettre à Lausanne un vol de 300 fr. quand il fut arrêté par la Sûreté valaisanne.



Chômage, retraites, assurances sociales

Une bonne partie de l'armée suisse, l'élite en particulier, monte toujours à la frontière une garde vigilante. Et l'on n'entrevoit pas encore le jour où ces braves soldats pourront rentrer dans leurs foyers.

Pourtant la démobilisation générale viendra bien avec le règlement définitif du conflit qui met aux prises l'Empire britannique et les puissances de l'Axe. A ce moment-là, tous les bras qui aujourd'hui servent la Patrie seront rendus à l'agriculture, à l'industrie, au commerce. Et l'on se demande non sans appréhension comment il sera possible de les réintégrer tous d'une façon rationnelle dans notre économie nationale.

Cela dépend évidemment en premier lieu de l'issue de la guerre et du régime que l'on imposera à l'Europe une fois le conflit liquidé. Les frontières entre les pays seront-elles largement ouvertes, permettant aux nations surpeuplées — et la Suisse en est — de déverser ailleurs le trop-plein de leur énergie? Verra-t-on disparaître les barrières douanières entre les divers Etats, et les échanges pourront-ils s'opérer librement entre tous les pays? Pour le moment ce sont là autant d'inconnues.

Mais, que la victoire appartienne à l'un ou à l'autre des groupes belligérants, ou, ce qui se pourrait aussi, qu'il n'y ait ni vainqueur ni vaincu, il est certain qu'il y aura quelque chose de changé dans notre vieille Europe, et peut-être dans le monde entier.

Le chômage, en particulier, disparaîtra. Il doit y avoir du travail pour chacun et pour tous dans le monde. N'est-il pas paradoxal et monstrueux, en effet, de détruire les marchandises quand tant de personnes souffrent de la faim?

Il est évident que pour remédier au chômage on ne saurait revenir en arrière, en ignorant la rationalisation du travail et le machinisme qui fournissent beaucoup d'ouvrage en peu de temps; pourtant, tous ces avantages, que nous devons au progrès, ne doivent pas supplanter l'employé, l'ouvrier, l'artisan, mais le seconder dans leur tâche en leur permettant de se fatiguer moins, de travailler dans de meilleures conditions d'hygiène, de se consacrer plus que jusqu'ici à leur famille, à leurs travaux personnels, de s'instruire mieux, d'avoir un standard de vie plus élevé, de vivre en un mot d'une façon plus pleinement humaine.

Avec une meilleure organisation, l'Europe peut lutter contre le chômage. Si, dans tous les pays, on créait les assurances sociales, les retraites pour chacun, les personnes arrivées à un certain âge pourraient abandonner le travail et faire la place aux jeunes.

Mais pour cela il serait logique d'organiser les retraites sur une base nouvelle. Il conviendrait de les concevoir d'après le système des caisses de compensation, partout en usage aujourd'hui, en laissant aux professions le soin de les gérer sous le contrôle d'Etat. Le nombre des mises à la retraite étant déterminé chaque année selon les besoins, le montant des cotisations serait fixé en conséquence. Quant aux retraites, elles ne seraient pas immuables,

mais elles suivraient l'indice du coût de la vie.

Actuellement, certaines catégories de travailleurs assurent leur vieillesse avec le concours des employeurs. Ils versent chaque année un montant déterminé qui constitue leur avoir auquel on ne saurait toucher et avec lequel on créera leur retraite dans 20, 30 ou 40 ans. Il y a ainsi dans les caisses des diverses associations d'immenses capitaux qui font avant tout l'affaire des banquiers. Mais au fond, tous le système n'est-il pas faux dans son essence? En effet, l'argent ne vaut que par son pouvoir d'achat, qui varie d'une année à l'autre. Et quel sera, après cette guerre, le pouvoir d'achat d'un billet de 100 francs? Nul n'en sait rien.

Chacun se rappelle qu'on demandait encore l'année dernière au peuple suisse un milliard pour assurer les retraites des fonctionnaires. Voilà donc une somme colossale qui aurait été jetée dans le gouffre si le corps électoral n'avait pas fait montre de mauvaise humeur ou... de sage prévoyance. Et la situation aurait-elle été définitivement réglée de la sorte? Dans les circonstances actuelles on ne saurait le garantir; seule la fin de la guerre nous le dira. Ce n'est là d'ailleurs qu'un exemple.

Dans la règle, les traitements sont en harmonie avec le coût de la vie. Ainsi, avant la guerre de 1914, des employés touchaient des salaires de 200 ou 300 fr. par mois, alors que les titulaires des mêmes postes percevaient aujourd'hui 400, 500, voire 600 fr. Or, comme les cotisations à la caisse de retraite sont proportionnées au traitement perçu, il est évident que les avoirs en caisse de ces employés sont insuffisants pour garantir les rentes servies; d'où des déficits techniques considérables.

Pourquoi, dans ces conditions, ne pas simplifier les choses? Que ceux qui travaillent aujourd'hui payent, avec l'aide des pouvoirs publics, la retraite de ceux qui, pour une raison ou pour une autre, sont obligés d'abandonner leur travail. Avec ce système, l'argent sort de la poche de l'employé pour passer directement dans la main du retraité. Pas d'intermédiaires, pas de capitaux immobilisés inutilement; tout au plus un petit fonds de réserve ou de compensation. De la sorte on ne risque pas de perdre des milliards dans une dévaluation ou dans une catastrophe financière, politique ou économique.

Le système des caisses de compensation mis rapidement sur pied s'appliquerait comme un gant à toutes ces retraites. Mais c'est probablement trop simple pour qu'on se décide à mettre sur pied, d'une façon générale, une telle organisation. On aime ce qui est compliqué, coûteux, risqué. Sans doute le système pratiqué jusqu'ici favorisait le commerce de l'argent. Les diverses caisses de retraite achetant des titres divers, contribuant ainsi à la hausse de ces valeurs. Voilà pourquoi ceux qui détiennent le capital feront leur possible pour qu'on ne change rien à la situation.

Mais les événements pourraient bien être plus puissants que les plus habiles combinaisons. Et ce monde en gestation enfanta plus d'une surprise.

C. L...n.

L'effort canadien

On écrit de Londres à la « Gazette de Lausanne »: L'effort du Canada dans le domaine économique est impressionnant. La seule ville de Sudbury produit plus de 90 % de nickel du monde entier et toute cette production est réservée aux besoins de la guerre. Les gouvernements canadien et britannique ont, ensemble, consacré 35 millions de francs à construire pour le chargement des obus, une usine qui commencera son travail en octobre et qui emploiera 2500 ouvriers. Les autres fabriques canadiennes d'obus — 13 ou 14 — seront considérablement agrandies, et elles fourniront des obus de six calibres différents. Sous peu, la production canadienne d'obus sera plus que doublée. Et ce n'est qu'un début.

L'effort du Canada n'a en rien changé les plans établis conjointement par les gouvernements français et anglais. Ainsi l'Angleterre a repris pour son compte le projet prévoyant la construction, au prix de 32 millions de francs, d'une fabrique d'explosifs; les travaux ont été activement poussés, de sorte que la fabrique commencera de produire bien avant le temps d'abord fixé. La production de ca-

nons « Bren » est le double de ce qu'elle était voici trois mois, elle va encore être accrue. Les divisions canadiennes sont entièrement équipées de canons « Bren » faits d'acier canadien et contruits au Canada. Le gouvernement britannique a fourni le capital nécessaire, soit 175 millions de francs, pour construire des ateliers où 35 sociétés canadiennes travaillent pour la guerre, et deux de ces fabriques seront agrandies, de telle façon que ce groupe d'usines produira pour 85 millions de francs de matériel de guerre par an.

Le Canada constitue aussi une puissante industrie chimique en vue de la guerre. Le gouvernement britannique finance, pour un total de 51 millions de francs, une fabrique de produits chimiques dans l'Ontario, qui fournira spécialement de l'ammoniaque, du nitrate d'ammoniaque et d'autres produits pour les explosifs. Une autre fabrique sera en activité l'an prochain et produira de l'acide sulfurique, tandis qu'une troisième est prévue pour la fabrication des produits employés à faire les nuages de fumée.

VALAIS

Championnat de lutte de la Brig. mont. 10

Dimanche 29 sept., dès 8 h. du matin, aura lieu à Martigny (Parc des Sports) le championnat de lutte de la Brig. mont. 10. Il sera disputé selon la formule classique: lutte suisse, lutte libre.

Plus de 60 lutteurs seront aux prises. La manifestation, organisée avec l'autorisation du Cap. Krebs, officier des sports de la brigade, est placée sous la présidence d'honneur de M. le Col. brig. Schwarz.

A 14 h. 30, un match de football mettra aux prises les équipes des Cp. Sap. mont. 10 et Cp. subs. 9 et 10. Les finales de lutte se disputeront dès 15 h. 30. Pendant la manifestation, l'excellente fanfare du Bat. Fus. mont. 12 se produira. Rappelons que le bénéfice éventuel de cette manifestation sera versé intégralement au fonds de secours de la Brig. mont. 10.

(Voir aux annonces.)

Aux skieurs de Martigny et environs

Les skieurs de Saxon, qui inaugurent dimanche leur chalet, comptent sur une nombreuse participation. Ils seront en particulier très heureux d'accueillir les skieurs de la région et de fraterniser avec eux. Le Ski-Club de Martigny, le plus ancien du canton, se doit de figurer à cette manifestation avec une participation imposante. Les membres ne voudront pas manquer cette occasion de resserrer les liens qui unissent tous les fervents du ski, et ils se donneront tous rendez-vous à Saxon, d'où les cars les transporteront sur les lieux où vient d'être élevé le chalet du Ski-Club de Saxon.

Avis de la Caisse de compensation aux personnes de condition indépendante

Nous rappelons aux personnes de condition indépendante, assujetties au régime des allocations pour perte de gain, que le délai pour faire valoir leur droit aux allocations pendant la période de service actif du 11 juin expire le 30 septembre.

Agriculteurs: Nous prions les ayants droit de nous envoyer le formulaire rose (102a) dûment rempli et visé par l'agent local de la commune jusqu'au 30 septembre.

Artisans et commerçants: Nous prions les ayants droit de faire viser le formulaire rose (102a) par l'agent local de la commune jusqu'au 30 septembre et de nous l'expédier avec leur décompte mensuel entre le 1er et le 10 octobre.

Passé ces délais, les demandes d'allocation supplémentaire ne seront plus acceptées.

Bourse des fruits de Sion, du 24-9-1940

Pommes: Reinette Canada: plaine, B, 70 mm., 30.—, coteau, B, 70 mm., 32.—; C, 55 mm., 20.—. Baumann, Belle Fleur jaune, Bismark, Blenheim, Caux: B, 25.—; C, 55 mm., 15.—. Variétés locales, de conserve: B, 20.—; C, 55 mm., 10.—.

Ces prix sont fixés suivant les prescriptions n° 404 du Service du contrôle fédéral des prix du 12-8-40. Prochaine bourse, mardi 1er octobre 1940.

Apprentissage agricole

Un préjugé assez tenace dans certains milieux campagnards incline les jeunes gens à croire qu'il faut surtout être taillé en hercule pour devenir agriculteur. S'il y avait autrefois une part de vérité dans ce mode de juger, il en va tout autrement aujourd'hui.

Le travail de la terre, resté très longtemps un simple effort mécanique, a subi une évolution rapide par l'emploi des instruments, des machines et des animaux de trait.

Ainsi, les aptitudes intellectuelles prennent le pas sur la valeur physique qui est de moins en moins mise à contribution. L'agriculteur n'agit plus comme simple force mécanique, son travail doit être raisonné. Si les travaux des champs sont relativement d'exécution facile, il est extrêmement délicat de combiner les différentes opérations de l'exploitation, en vue d'obtenir un maximum de rendement dans la complexité des productions.

Pour bien diriger les diverses opérations culturales, le jeune homme doit apprendre la technique agricole et l'économie rurale. Or, ces données indispensables ne s'acquièrent que dans les écoles professionnelles créées à cet effet.

Tombé d'un camion

M. Louis Mutter, de Bramois, assis sur des caisses que transportait un camion, a fait une chute sur la route à un contour et s'est brisé le bassin. Il a dû être transporté à l'hôpital.

Une chute malheureuse

M. Henri Buchs, de l'entreprise « Sarosa », était occupé à Sion à des travaux de peinture au palais du gouvernement; juché sur une échelle, il perdit soudain l'équilibre et fit une chute de deux mètres, assez grave pour qu'elle nécessitât le transport du blessé à l'hôpital de la ville. Celui-ci souffre notamment d'une fracture de la clavicule et de diverses contusions.

BUREAU D'AFFAIRES ET D'ASSURANCES

LUCIEN NICOLAY MARTIGNY

Agent général de la

Winterthur-Vie

La situation

D'après une dépêche de Rome, il se pourrait que les opérations militaires subissent un temps d'arrêt ces deux prochaines semaines. Cet événement se justifierait par le fait que les puissances de l'Axe seraient sur le point d'entreprendre une vaste action diplomatique embrassant les deux hémisphères. Cette action dériverait à la fois des événements d'Egypte, de Dakar et de l'Indochine, ainsi que des récents entretiens des chancelleries de Rome et Berlin et de leur corollaire : la visite à Berlin de M. Serrano Suner, le beau-frère du général Franco, correspondant avec celle de M. Ciano.

Il semble, en effet, qu'une page nouvelle de la guerre va s'ouvrir. Le 15 juillet est depuis longtemps passé et les Allemands n'ont guère pu aborder que le ciel de Londres. L'occupation de l'Angleterre, on peut bien le dire, fait long feu, à moins que ce temps d'arrêt qu'on nous prédit ne soit un temps de répit qui précéderait une offensive nouvelle faite avec des moyens inédits et plus puissants. Ce retard serait, du reste, assez plausible, car les millions de tonnes d'explosifs déversés sur les objectifs militaires, les points de rassemblement, les nœuds ferroviaires, sur tout ce qui, en somme, est d'importance capitale pour préparer et entretenir une offensive, cette pluie destructive, disons-nous, n'aura pas été sans causer à l'envahisseur présumé des dommages appréciables. Nous ne ferons pas état des chiffres publiés par Londres à cet égard : s'ils peuvent être suggestifs, ils ont le tort d'être au service de la propagande, tout comme ceux publiés sur les pertes anglaises par le D. N. B.

Les premiers jours de cette semaine ont été marqués par le duel habituel des avions de bombardement de l'Allemagne et de l'Angleterre. Mais les événements qui ont retenu le plus l'attention sont sans doute la violation de l'Indochine par les troupes japonaises.

Que pouvaient les faibles effectifs français, devant un ennemi résolu qui ne rêve que plaies et bosses et à qui tous les moyens sont bons pour venir à bout de son adversaire chinois dont le courage ne désarme pas ? On a parlé d'un compromis : on peut croire qu'il a été signé, mais à quel moment et sur quelles bases ? En attendant, le sang a coulé de part et d'autre. La cession de la base anglaise de Singapour aux Américains pourrait bien modérer dans une certaine mesure les appétits nippons, mais attendons la fin.

Le mouvement de Gaulle a pris, de son côté, une tournure assez tragique. Selon une version anglaise, les Allemands et les Italiens avaient envoyé à Dakar des émissaires dont l'action tendait rien moins qu'à mettre la capitale du Sénégal — et peut-être la colonie entière — sous le contrôle de l'Axe.

Pour prévenir cette action, le « mouvement de la France libre » que préside le général de Gaulle a entrepris, de concert avec une fraction de la flotte anglaise, de débarquer à Dakar. Mais les émissaires du général dissident, qui avaient pour mission de faire entendre raison aux Français de la colonie en lui donnant les clés de la ville, essayèrent un refus net. Sur quoi, le commandant de la flotte anglaise aurait lancé un ultimatum qui aboutit également à une fin de non-recevoir. La parole fut aux canons, et les navires français, parmi lesquels le moderne et puissant cuirassé « Richelieu », entrèrent en action. A ce moment, de Gaulle se retira avec les unités de guerre françaises qui devaient appuyer l'action diplomatique, ne voulant pas verser du sang français.

Il y eut des pertes de part et d'autre, mais le but des Anglais — si l'on en croit une information de Londres — n'était pas de s'emparer de Dakar et, devant la résistance énergique de la citadelle, ils se retirèrent.

Mais les conséquences de cette tentative de débarquement et du combat qui s'ensuivit eurent pour théâtre un autre point du front : Gibraltar fut attaqué violemment et à plusieurs reprises par l'aviation française. D'après une dépêche de Vichy, cent tonnes de bombes ont arrosé l'arsenal, le môle, ainsi que les navires ancrés au port. Le cuirassé anglais « Renown », atteint, aurait quitté le port.

Tout cela est affreusement triste. Il ne nous appartient pas de juger le mouvement de Gaulle, et les commentaires des journaux gouvernementaux français ne changeront rien à notre manière de voir, pour des raisons qu'il est superflu de faire état ici-même. Les événements actuels donnent à la notion patriotique une signification qui diffère sensiblement selon que l'on est belligérant ou neutre, vainqueur ou vaincu. Cherchons-en la quintessence pour notre propre gouverne et laissons à l'histoire le soin de mettre un veto définitif sur ces tristes événements.

En Norvège, la capitulation de la brave petite armée et le départ de son gouvernement et de son roi pour se soustraire à l'ennemi ont amené un ordre de choses nouveau qui n'étonnera personne — si tant est que le terme « étonnement » a quelque signification depuis ces treize derniers mois. L'emprise du vainqueur succédant de peu l'action de la « cinquième colonne » a eu vite raison des dernières résistances depuis l'évacuation de Narvik par les Alliés. Un nouveau gouvernement vient de se constituer sous l'égide de M. Terboven, commissaire du Reich, et les conséquences en sont de diverse nature : la maison royale de Norvège ainsi que le gouvernement, réfugiés à l'étranger, sont bannis définitivement du pays et toute activité en leur faveur sera interdite. Les anciens partis politiques sont dissous et toute action camouflée de leur part sera sévèrement réprimée. Il n'y a plus désormais que le « Nasjonal Samling », ou rassemblement national, qui aura voix au chapitre.

Ne nous leurrons pas de mots : le nouveau régime en Norvège est l'acceptation sans autre du protectorat du Reich. Si le Dr Quisling n'y a pas encore pris la baguette du commandement, c'est peut-être que son satellite M. Terboven suffit à la tâche.

Martigny

Concert de la musique du Bat. 12

La musique du bataillon 12 donnera ce soir, vendredi 27 oct., à 20 h. 15, un concert sur la Place centrale de Martigny-Ville.

Nul doute qu'un public nombreux tiendra, comme d'habitude, à venir applaudir nos chers musiciens. Voici le programme :

1. Paris-Belfort, pas-redoublé avec clairons et tambours Farigoul
2. Firenze, ouverture Allier
3. Marche Lorraine Ganne
4. Espana, valse Waldteufel
5. Marche de Gala Allier
6. Clovis, pas-redoublé avec clairons et tambours Vermaelen

Que, chacun réserve bon accueil aux vendeuses d'insignes en faveur des œuvres sociales du soldat. En cas de temps franchement mauvais, ce concert n'aura évidemment pas lieu.

VALAIS

Les moûts de 1940

La maison Orsat S. A. a envisagé la réception des premiers moûts de 1940 pour le lundi 30 septembre ; cette réception se ferait les trois premiers jours de la semaine prochaine.

Il est de fait que certains plants sont en complète maturité et pourraient souffrir de la pourriture ; c'est donc cette vendange qui sera acceptée ces prochains jours. Quant aux vendanges officielles, on nous assure qu'elles débuteront huit jours plus tard, soit vers le 7 octobre.

Arrêté du 25 septembre 1940 concernant les vendanges

Le Conseil d'Etat, vu l'état satisfaisant de la récolte des vignes, vu la demande des moûts-primiers, après avoir entendu l'Union des Négociants en vins du Valais et la Fédération des Producteurs de vins du Valais « Provins », arrête :

1. Les vendanges pour les moûts-primiers sont autorisées, le 30 septembre, les 1 et 2 octobre.
2. Les pressoirs pour les Dôles et les autres cépages rouges précoces peuvent être ouverts à partir de mercredi 2 octobre (inclusivement).
3. La date du commencement des vendanges générales est fixée au plus tôt au lundi 7 octobre.

Les leçons de l'Histoire

Toutes les époques se tiennent, et l'inquiétude actuelle ne fait que nous replonger dans la communauté de tous les siècles. Pressés par les difficultés éternelles, méditons sur ce qu'ont fait nos pères dans des circonstances semblables !

Lorsque, au XVIIe siècle, la guerre de Trente-Ans eut dévasté l'Europe, notre pays, bien qu'épargné par la mêlée sanglante, se trouvait dans une situation financière des plus précaires. Une crise sociale s'y ajoutait, mêlant la haine des hommes à l'hostilité des choses. Mais les gouvernants d'alors n'hésitèrent pas ; d'énergiques mesures fiscales vinrent secourir la détresse du Trésor. Un renouveau de prospérité montra bientôt combien ils avaient vu juste. Bien que des querelles intestines eussent divisés les Confédérés, bien que la guerre des Paysans fût venue troubler l'œuvre réparatrice, en une brève période la Suisse avait rétabli l'équilibre de ses finances, au point que les historiens voient dans le développement économique qui s'ensuivit la cause lointaine de la prospérité merveilleuse dont la Suisse bénéficia trois cents ans plus tard.

Au début du XIXe siècle, après les guerres napoléoniennes où la Suisse avait été engagée en partie, les finances de l'Etat étaient affaiblies, le commerce paralysé, les travaux publics réduits à rien après une interruption de plus de quinze ans. Aux mêmes maux, nos pères opposèrent les mêmes remèdes. La résolution des gouvernants d'opérer le redressement même au prix de lourds sacrifices eut pour écho la bonne volonté du peuple d'aider de toutes ses forces à la restauration des finances publiques. L'effort fut dur mais la récompense fut prompt. En quelques années la Suisse avait rétabli son équilibre financier. Ainsi fut permis l'admirable développement politique, social, économique, qui allait suivre tout au long du XIXe siècle et dont nous sommes encore les héritiers comblés.

Ces deux exemples nous montrent que souvent les époques les plus sombres précèdent de nouvelles périodes de prestige et de prospérité. Mais les lois de l'histoire y mettent une condition : c'est des hommes que dépend un tel sort heureux. Il faut qu'ils regardent les choses en face et qu'ils s'emploient avec résolution à les rétablir. Que cette pensée nous inspire, en ce moment où le pays nous demande de faire pour lui un sacrifice pécuniaire !

Le prix de nos fruits

On nous écrit :

A la bourse des prix de Sion du 24 écoulé, les producteurs ayant été mis en minorité par le vote n'ont pas pu faire accepter leurs propositions et obtenir le prix désiré pour leurs fruits.

C'est très regrettable. Producteurs valaisans, sur qui comptez-vous pour défendre vos intérêts ? Pourquoi ne pas sacrifier une demi-journée de travail pour assister à la bourse des prix et faire valoir vos droits ? Les prix fixés pour nos fruits à la dite bourse sont presque les mêmes que ceux de l'année dernière ; ces prix sont insuffisants. Le coût de la vie a fortement augmenté.

Les personnes responsables des destinées de notre pays doivent s'occuper sérieusement de cette situation. Comment, Messieurs, pensez-vous que les paysans feront face à leurs affaires et entretiendront leurs familles, si leurs produits n'obtiennent pas un prix correspondant à la cherté de la vie ?

Il faut absolument arriver à donner aux produits agricoles valaisans le prix qu'ils méritent.

Autorités responsables, donnez satisfaction aux demandes modestes des paysans ; ne les abandonnez pas à leur sort. Le jour du danger, c'est bien sur eux que vous compterez ; et alors...

A l'Institut du Bouveret

L'Institut de sourds-muets du Bouveret rouvrira ses portes le mercredi 2 octobre. Les élèves anciens et nouveaux utiliseront le train qui part de Brigue à 10 h. Les Seurs de l'Institut seront dans le train pour recevoir les élèves.

5 octobre 1940

Retenez bien cette date :

C'est le 5 octobre 1940, en effet, qu'aura lieu à Estavayer le prochain tirage de la Loterie romande. Fidèles à leurs engagements, les organisateurs ne renverront pas la manifestation.

Rappelez-vous que la date des tirages a toujours été maintenue, en dépit des difficultés des temps que nous vivons.

Cette fois, il en sera de même.

Vous n'avez donc que huit jours pour acheter vos billets. Si vous voulez gagner quelque chose, admettez que vous n'avez pas de temps... à perdre, et choisissez vos numéros sans tarder.

Le tableau des prix, qui comprend une quantité de lots moyens, vous offre aussi la possibilité de gagner deux gros lots de 50,000 fr. chacun.

C'est une chance, ou plutôt ce sont deux chances à tenter.

Il peut vous souvenir aussi que le Valais a un intérêt direct à vendre le plus grand nombre de billets, puisque les bénéfices sont répartis de la façon suivante entre les cinq cantons romands : le 50 % au prorata de la population, et le 50 % au prorata des billets vendus.

Le Valais a déjà touché des sommes importantes.

Il a pu, grâce à cet argent, construire un sanatorium populaire à Montana, effectuer des secours à des œuvres d'utilité publique et apporter à nos soldats de précieux appuis.

Cette action de bienfaisance et de solidarité, il peut lui donner les moyens de la poursuivre et de l'étendre. Achetez des billets : Ce que vous gagnerez vous appartiendra en propre, et ce que l'Etat gagnera profitera à la collectivité, et par conséquent à vous-mêmes.

Ne laissez pas passer la date : le 5 octobre 1940.

On demande de suite

berger ou bergère pour la garde de 2 vaches. - S'adr. à Mme Yergen, rue des Ecoles, Martigny-Ville.

SUISSE

Le grand pianiste et patriote polonais Paderewski est parti pour l'Amérique

Nous lisons dans la « Gazette de Lausanne » : Pour des raisons d'ordre politique sur lesquelles il serait inopportun de s'étendre, le Président Ignace Paderewski a quitté Morges lundi après-midi à destination de l'Amérique.

Cette information causera une peine profonde à tous ceux qui aiment et admirent la prodigieuse personnalité du maître. Elle causera aussi quelque inquiétude à ses familiers ; ils avaient pu se rendre compte de l'état de lassitude extrême du grand vieillard qui pouvait espérer finir ses jours paisiblement, dans sa belle retraite de Riond Bosson.

Dans un entretien ultime qu'il a bien voulu nous accorder la veille de son départ, Paderewski nous a dit :

— Vous autres Suisses êtes trop patriotes, vous avez trop le sens de la liberté pour ne pas comprendre que je fasse un dernier effort pour ma patrie bien-aimée. En l'état de santé où vous me voyez, à quatre-vingts ans, c'est déjà miracle que je puisse faire encore quelque chose. Je pars avec, au cœur, une infinie tristesse. Par delà l'océan, dites-le bien haut, je n'oublierai jamais votre beau pays. Qui sait si je le reverrai ?

Pendant quelques instants, l'illustre musicien regarda par la baie entrouverte le spectacle que l'on voit, par-dessus les frondaisons du parc : le lac, les montagnes sous l'éclat d'un soleil incomparable. Puis il reprend sa canne et nous accompagne jusqu'au seuil de la maison.

Revenant de Morges, nous songions à ce voyage que Paderewski va entreprendre dans des conditions pénibles, au milieu des pires dangers. Pendant cinquante ans, le musicien ou le patriote polonais traversait l'Atlantique, entouré, fêté comme un prince. Aujourd'hui, il part, accompagné de sa sœur, de son secrétaire M. Sylvain Strakacz, ancien ministre plénipotentiaire, de Mme et Mlle Strakacz... et du chauffeur. Entre le Portugal, où il se rend en auto, et l'Amérique, il y a l'océan !

Nos pensées, nos vœux les plus respectueux, les plus fervents, accompagnent celui qui, pendant tant d'années, fut l'hôte illustre de notre pays.

Nouvelle alerte aux avions

L'alerte aux avions a été donnée à Bienne, Delémont et Soleure dans la nuit de mardi à mercredi. Il s'agit de petites violations de frontière par des avions étrangers dont la nationalité et le nombre n'ont pu être établis en raison de la très haute altitude où ils se trouvaient.

Cette alerte a été également donnée à Sion, à 19 h. 30 ; elle dura un quart d'heure.

Pour économiser le chauffage

Au Palais fédéral, le travail sera supprimé l'hiver le samedi matin partout où cela sera possible, et prolongé, en compensation, les autres jours de la semaine. La pause de midi sera également écourtée.

Blessé en passant sous un char

Un voiturier, M. Sellie, qui conduisait un chargement de billes à Aigle, a glissé et passé sous le véhicule près du pont du Vanel, sur la route de la Chaux, au-dessus d'Aigle. Relevé avec une jambe et des côtes cassées et de nombreuses contusions, il a été conduit à l'infirmerie de la localité.

Les suites d'une interview

Mardi après-midi, la Commission des pleins pouvoirs du Conseil national s'est réunie. Le communiqué suivant a été publié à la suite de cette réunion :

« La commission des pleins pouvoirs du Conseil national a constaté que M. le conseiller national Duttweiler, en sa qualité de membre de la commission, a reproduit les informations confidentielles que le Conseil fédéral avait faites dans une séance de la commission des pleins pouvoirs, dans une circulaire imprimée destinée à tous les conseillers aux Etats et à tous les conseillers nationaux, circulaire qui fut confisquée par la police fédérale. Comme de telles indiscretions peuvent mettre en question l'activité future de la commission des pleins pouvoirs, la commission a pris la résolution de ne plus inviter le conseiller national Duttweiler à de nouvelles réunions de la commission et d'inviter le bureau du Conseil national à remplacer M. Duttweiler par un autre membre du groupe des indépendants au sein de la commission des pleins pouvoirs. »

La décision de la Commission des pleins pouvoirs est pleinement justifiée et elle sera approuvée par l'unanimité des citoyens suisses qui n'entendent pas que des brouillons viennent troubler le jeu normal de nos institutions et entraver la tâche déjà assez malaisée du Conseil fédéral.

Une électrocution

Un contremaître de la Société romande d'électricité, M. John Besse, qui était occupé à une installation au sanatorium du Chamossaire, est entré en contact avec le courant électrique et a été grièvement brûlé à la main droite.

Un drame chez les internés

Mercredi soir, vers 19 h. 30, des spahis internés à Estavayer se sont pris de querelle pour des raisons sentimentales. Un spahi a été tué d'un coup de couteau qui lui a tranché la carotide.

Une femme tuée à La Tour-de-Peilz

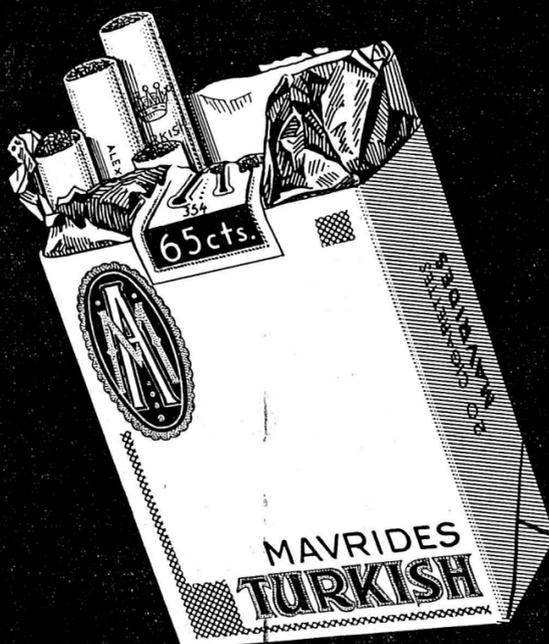
Un grave accident s'est produit à la Tour-de-Peilz mercredi soir. Mme Lederrey, 78 ans, a été tamponnée par une auto lausannoise alors qu'elle quittait le trottoir pour traverser la rue. Relevée avec le crâne, le thorax et la jambe gauche brisés, elle succomba peu après l'accident.

Le Rhône navigable

Dans sa dernière séance, le comité de la section genevoise de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin a examiné l'état actuel de la question du Rhône navigable. Considérant que la nécessité pour la Suisse d'être reliée à la mer Méditerranée par une voie d'eau accessible à la grande navigation commerciale subsiste tout entière et conserve toute son importance, que d'autre part le Rhône est de tous nos fleuves celui qui remplit le mieux les conditions requises, le comité estime qu'il faut poursuivre sans relâche les efforts tendant à la réalisation du Rhône navigable qui sera un facteur primordial de notre économie nationale.

Le fait qu'à Gènisiat et au Verbois la construction des usines hydro-électriques continue activement doit encourager nos autorités, tant genevoises que fédérales, à ne laisser passer aucune occasion de faire avancer la question ; celles-ci doivent pouvoir compter sur l'appui de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de notre pays.

OUI, MAIS



EST MEILLEURE

65 cts les 20 p.

SUISSE

Enfants suisses de l'étranger

Dans un bref article paru dans plusieurs journaux de notre pays, quelqu'un s'est demandé avec étonnement pourquoi les jeunes Suisses de l'étranger qui avaient passé leurs vacances en Suisse par l'entremise de Pro Juventute devaient regagner leurs foyers se trouvant dans l'un ou l'autre des pays belligérants.

Nous tenons à préciser que ce retour répondait au **désir formel des parents**. Nous vivons aujourd'hui dans l'incertitude. Qui pourrait dire combien de temps telle frontière demeurera ouverte? D'autre part, tout voyage rencontre de sérieuses difficultés. On comprend donc que les parents désirent avoir leurs enfants près d'eux alors même que le pays où ils résident est menacé.

Penser que dans des temps semblables à ceux que nous vivons on vient en aide aux parents en les séparant de leurs enfants, c'est faire preuve d'une méconnaissance totale de la mentalité familiale. L'expérience nous a sans cesse montré qu'en Angleterre, en Espagne, en France, et actuellement aussi chez nous, alors que les événements sont menaçants, chaque mère désire garder ses enfants auprès d'elle afin d'être en mesure de les protéger.

Ces dernières années, si nous avions retenu les enfants en Suisse sans que leurs parents ne nous en aient manifesté le désir, nous aurions reçu bien vite d'impérieuses réclamations. On sait de plus que l'organisation d'un voyage individuel se heurte à des obstacles considérables.

Pro Juventute a toujours voulu servir de son mieux la cause des enfants suisses de l'étranger. Mais la plus ou moins grande sécurité que nous pouvons offrir à ces enfants ne doit pas être au premier plan de nos préoccupations. Nous devons chercher à faire œuvre utile en respectant la volonté des familles.

Ajoutons que nous nous occupons actuellement d'un grand nombre d'enfants suisses de l'étranger

MARTIGNY

Société suisse des Commerçants

La section de Martigny a tenu sa 21^e assemblée générale annuelle le 21 septembre. Après avoir approuvé le protocole de la dernière assemblée, tenu par M. Roger Gaillard, M. Moulin, l'actif président de la section, donne connaissance d'un rapport très complet sur l'activité de la société, durant l'exercice 1939-40, qui a été contrariée par les événements tragiques de l'heure. Il fait ressortir spécialement que la situation des employés devient critique en présence de la hausse constante du coût de la vie, tandis que le niveau des salaires ne change pas. Il termine en adressant, au nom de la section, des remerciements aux autorités cantonales et communales, qui apportent leur appui financier à la société, et lance un pressant appel à tous les membres pour qu'ils favorisent le commerce local.

Du très intéressant exposé de M. François Rosset, président de la commission des cours commerciaux, nous relevons que les cours du jour ont été suivis par 31 élèves et les cours du soir par 64 élèves, ce qui est un remarquable succès à l'actif de la section.

Les rapports du caissier Jean Voegeli et des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité. Le nouveau comité a été constitué comme suit: Président: Marcel Moulin; vice-président: Marc Moret; caissier: Jean Voegeli; secrétaires: Roger Gaillard et Henri Moser.

Dans sa séance du 23 septembre, le comité a nommé la commission des cours; président: François Rosset; membres: Paul Yergen, Michel Cretton, Arthur Dorsaz.

qui n'ont pu retourner dans leurs foyers pour des raisons de santé, parce qu'ils étaient devenus orphelins, etc.; nous serions très reconnaissants à tous ceux qui nous aideront à faire face aux grosses dépenses qu'entraîne cette hospitalisation.

Secrétariat général de Pro Juventute, Seilergraben 1, Zurich. — Chèques postaux VIII 3100.

Martigny-Bourg. — La Saint-Michel

A l'occasion de la Saint-Michel, un concert-apéritif sera donné à 11 h. sur la Place Centrale de Martigny-Bourg par une fanfare militaire.

L'après-midi, la fête se poursuivra sur la place du Pré de Foire, où tout est préparé pour satisfaire tous les goûts: cantine soignée, jeux divers, bal champêtre.

La renommée de la traditionnelle fête de St-Michel n'est plus à faire. Elle attire toujours dans le vieux Bourg la foule des grands jours, et, comme chaque année, la Fanfare municipale invite cordialement tous ses amis à venir la célébrer joyeusement.

Pharmacie de service

Du 28 septembre au 5 octobre: Pharmacie Closuit.

MONTHEY

Un bébé se noie

Lundi, dans la matinée, un bien triste accident s'est produit près de l'usine électrique et de la Manufacture de tabacs.

Depuis quelques jours, il était procédé à des travaux de réparations de la meunière qui actionne plusieurs industries de la localité et qui prend sa source vers l'usine électrique. A cet effet, l'eau avait été coupée.

Des enfants jouaient au bord de la canalisation, et les parents ne s'en inquiétaient pas trop, sachant qu'elle était vide. Or, lundi, dans la matinée, les travaux étant à peu près achevés, on remit l'eau à la meunière. Un bébé de deux ans, fils de M. Léon Monnay, tomba soudain à l'eau; ses petits camarades coururent donner l'alarme, mais lorsqu'on découvrit le corps de la victime arrêté contre la grille près de la scierie Mischler, tous les soins furent inutiles, le pauvre petit avait cessé de vivre.

Le père de la victime, M. Monnay, était absent, travaillant à Bourg-St-Pierre; c'est là-haut qu'il apprit la fatale nouvelle.

Nous lui présentons, ainsi qu'à son épouse, nos sincères condoléances.

ÉTRANGER

Les requins opèrent

Le 29 août dernier, à la suite d'une enquête menée par le directeur du service vétérinaire du département du Rhône, la police avait procédé à des visites dans les frigorifiques de quatre charcutiers des Halles de Lyon. On y découvrit une cinquantaine de porcs en voie de salaison, que les policiers firent vendre aussitôt au prix de détail.

La brigade de police mobile avait été chargée d'ouvrir une enquête dans les départements limitrophes. C'est ainsi que l'on apprit que ces quatre charcutiers avaient reçu des directives d'un syndicat de grossistes qui leur avait demandé de ne plus vendre de viande de porc frais tant que les prix imposés ne seraient pas révisés.

De nombreuses visites policières ont été effectuées chez les industriels en salaisons, notamment dans les départements de l'Ain, de la Saône-et-Loire et du Jura. On apprit ainsi qu'au lieu d'expédier des porcs sur Lyon, ces industriels les envoient dans le Midi, où ils pouvaient les vendre beaucoup plus cher.

Fondation «Pour la Vieillesse»

(Corr.) — Quels sont ceux de nos vieillards qui n'attendent avec une impatience joyeuse la visite annuelle de nos représentants locaux? Ceux-ci leur apportent le petit viatique nécessaire à soulager leur misère... le billet bleu qui va rendre possible l'achat d'un vêtement chaud depuis longtemps convoité, d'un sac de charbon, d'un supplément de sucre, de quelques paquets de tabac... Mieux encore, le réconfort d'une bonne parole, la certitude d'une sympathie toujours en éveil. Et c'est l'un des côtés les plus touchants de notre activité que cette prise de contact direct et régulière de nos collaborateurs et de nos vieillards, contact d'où naissent une mutuelle compréhension et beaucoup de reconnaissance.

CINÉMA

Corso : 2 nouveaux films passionnants

Reprise du fameux film policier **Les Hors-la-loi** (G. Men), avec le roi des batailleurs James Cagney. C'est la lutte à mort, rappelez-vous, de la police américaine contre le gangster John Dillinger, l'authentique roi des gangsters.

Incontestablement, **Troubles au Canada** est le plus beau film qui ait jamais été réalisé en couleurs naturelles. 8.800.000 km. carrés. Plus de 16 fois la superficie de la France, telle est l'étendue du Canada. On imagine combien il serait aisé, dans ces conditions, à des malfaiteurs endurcis d'échapper aux rigueurs de la loi, une fois leur forfait accompli. Mais la Police Montée du Canada veille.

C'est au CORSO, fier de toujours présenter des spectacles d'action de qualité, que vous irez voir cette semaine ce nouveau programme.

A l'Etoile :

Le film de l'Armée : « La Fête du Pays » et « Descente en Vrille »

Le film le meilleur et le plus complet des Services des films de l'Armée est certainement **La Fête du Pays**, réalisé le 1^{er} août 1940 chez les soldats de la brigade de montagne grisonne. C'est l'anniversaire de la Confédération fêté sur une alpe à 2000 m. d'altitude par toute une brigade qui y campe sous les tentes.

Les soldats, pour finir, entonnent l'hymne suisse.

et, empoignée par l'émotion née des images si simples et si fraternelles, toute l'assistance s'est levée, et, comme les soldats du film, elle a chanté l'hymne suisse... (La « Gazette de Lausanne ».)

Ce documentaire passera à l'Etoile dès vendredi. Tournée avec l'aide de l'aviation civile des Etats-Unis, **Descente en Vrille** est dédiée à la légion des vaillantes femmes qui ne craignent pas, quotidiennement, de risquer leur vie pour tenter de ravir aux représentants du sexe fort les records que ceux-ci détiennent.

Il était difficile de faire mieux dans le domaine de l'acrobatie aérienne.

Alice Faye, Nancy Kelly, Constance Bennett nous font partager la vie fiévreuse de ces modernes amazones. Ne manquez pas ce grand programme.

CORSO 2 grands films CORSO

LE PUISSANT DRAME POLICIER

LES HORS-LA-LOI

avec James CAGNEY, le roi des batailleurs, et

UN SPECTACLE D'UN MERVEILLEUX ATTRAIT

Troubles au Canada

Les exploits de la POLICE MONTÉE au Canada

en couleurs naturelles

ETOILE

Le magnifique documentaire des Services des Films de l'Armée

La fête du pays

Un film inédit à la gloire des femmes pilotes

LE PLUS BEL HOMMAGE QUE LE CINÉMA PUISSE PRÉSENTER A LA FEMME ET A L'AVIATION

DESCENTE EN VRILLE

tourné avec l'aide de l'aviation des E. U. A. avec

ALICE FAYE CONSTANCE BENETT NANCY KELLY et une pléiade d'artistes de 1^{er} plan qui donne à ce film tout son relief

A Martigny vous trouvez encore

Bottines de dimanche Rindbox, doublé toile, à **1580**

Même article, mais doublé entièrement, cuir **1680**

Chaussures **A. LERCH**

anc. magasin Löw av. de la gare, tél. No 6 13 20



On demande Jeune FILLE

pour aider aux travaux d'un ménage de campagne. Bons traitements. S'adres. Mme Yvonne DURAND, Avully (Genève). P 8 X

A louer

Place Centrale, à Martigny-Bourg,

bel appartement

de 5 pièces avec tout confort. Si bail de longue durée, un trimestre gratuit. — S'adresser à l'avocat Henri Couchepin. Dans même bâtiment,

à louer magasin

FROMAGE

l'expédie contre rembours. depuis 4 kg. bon Fromage maigre à 0.80 le 1/2 kg. — Fromage 1/4 gras à 1 fr. le 1/2 kg. — Fromage 1/2 gras à 1 fr. 25 le 1/2 kg. Rabais de 10 ct. le kg. par pièces de 15 à 25 kg. E. Stotzler, Laiterie à Colombier (Ntel) Imprimerie J. PILLET

ALLEMAND

ou italien garanti en 2 mois

DIPLÔME

commercial en 6 mois. Emplois fédéraux en 3 mois. Diplômes langues, interprète, correspondant, sténodactylo et secrétaire en 3 et 4 mois. Références.

Ecoles Tamé, Lucerne 4 ou Neuchâtel 4.

On achèterait baraque en bois

démontable. — Faire offres avec dimensions, prix, etc., au journal sous R1277.

A VENDRE plusieurs toises de

bois dur sec

S'adresser à Jules Michaud, Bovernier.

On cherche JEUNE HOMME

de 15 à 17 ans, sachant traire. Place à l'année. S'adr. à Hermann Rouiller, route du Simplon, Martigny-Ville.

A vendre Fromage maigre Fr. 1.— le kg. Fromage 1/4 gras Fr. 1.70 le kg.

en pains entiers (10 à 15 kg) et demi-pain, contre remboursement. — Laiterie Kärthaus, Ittingen, près Frauenfeld (Thurgovie).

Fûts à vendre

de 100 à 200 l., avec guchet. — S'adres. à J. PÉRA, combustibles, Monthey.

ON CHERCHE à louer ou à reprendre

CAFÉ

évent. avec restauration, région Martigny-Ville ou Bourg. — Adresser offres par écrit sous chiffre R 1265 au bur. du journal.

Occasion

A vendre un FUT de 4100 litres, parfait état. Café du Centre, téléphone No 6 23 07, Saxon.

On demande bonne à tout faire

sachant cuire, pour ménage de 3 personnes. — Ecrire case post. 20586, Martigny. Journal «Le Rhône» Imprimerie J. PILLET

LOTÉRIE ROMANDE

PLAN DE TIRAGE

2 LOTS de Fr. 50000 - Fr. 100000		
1	" 20000	" 20000
2	" 10000	" 20000
7	" 5000	" 35000
50	" 1000	" 50000
120	" 500	" 60000
150	" 200	" 30000
300	" 100	" 30000
1200	" 50	" 60000
6000	" 20	" 120000
30000	" 10	" 300000

37832 LOTS - Fr. 825000

TIRAGE LE 5 OCTOBRE

SION, Avenue de la gare - Chèques postaux II c 1800

Martigny-Bourg

PLACE DU PRÉ DE FOIRE

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

GRANDE Kermesse

à l'occasion de la ST-MICHEL, organisée par la Fanfare Municipale

Jeux divers Cantine soignée Dès 16 h. :

BAL CHAMPÊTRE

Invitation cordiale

GENÈVE Auberge de Coutance

BONS VINS DU VALAIS ET SPÉCIALITÉS 25 Centre d'accueil valaisan • Tenancier: H. Mariaux

POUR FIANCÉS!

Une belle chambre Louis XVI, avec armoire à 2 portes avec glace, à prix avantageux. Buffets de salle à manger en noyer et chêne, buffets de cuisine, lits en bois et en fer, tables, chaises, armoire, cuisinière à gaz et bois, etc. Vente, achat et échange de meubles, linge et divers au Magasin Pouget • Meubles • Martigny-Ville

Pour être toujours „à la page“ il faut avoir une longue expérience.

La Fabrique de Draps Schild S.A. à Berne sait ce qui est demandé et connaît toutes les exigences de la mode.

Vous obtiendrez les échantillons de tissus pour vêtements de Messieurs, manteaux et costumes de Dames, chez votre tailleur, votre couturière ou directement à la fabrique. Celle-ci accepte en paiement de la laine de mouton et des lainages usagés.



La sauce de rôti
Maggi



Sauce de rôti MAGGI

pour allonger un jus de rôti
pour préparer en un clin d'œil
un savoureux jus de rôti,
même sans viande

Sauce de rôti MAGGI

**Ecole Cantonale d'Agriculture
et Ecole Professionnelle d'Horticulture**
de Châteauneuf

Ouverture des cours en novembre
Enseignement théorique et pratique

S'inscrire auprès de la Direction en produisant les pièces suivantes: livret scolaire ou certificat d'étude, certificat officiel de bonne conduite, certificat médical (formulaire de l'Etablissement). P 758-3 S

On cherche à acheter
vieux lainages tricotés à Fr. 1.- le kg. contre paiement comptant ou Fr. 1.20 contre laine de Schaffhouse, laine de pullover, lingerie de lit, Oxford-Croisé, etc.

G. Reinhard-Moser, Tissus-laines, Biènné
rue Basse 36
(Envoyez lainages s. v. pl. Demandez échantillons)

Arrivage Un wagon de fromage

• Bonne marchandise, à prix avantageux!

Fromage maigre, pains de 8 kg.	10 kg.	Fr. 1.60
Fromage 1/4 gras	10 kg.	1.90
Fromage à râper 1/4 gras, colis 10 kg.		1.70
Petit fromage de mont. 1/4 gr., col. 15 kg.		2.-
Fromage 1/2 gras, colis de 10 kg.		2.40
Tilsit 1/2 gras, colis de 15 kg.		2.40
Tilsit tout gras,		2.50 et 2.80

Par 5 kg., 10 ct. de plus par kg. • Profitez! Les prix sont à la hausse

Käswolf, Coire, Téléphone 636 P 4 Ch

**NE GASPILLET
PAS VOTRE
ARGENT AVEC DES
PRODUITS DE
NETTOYAGE GROSSIERS!**



SI SEULEMENT JE POUVAIS ACHETER DE NOUVELLES CASSEROLES. CELLES-CI SONT ÉPOUVANTABLES - TOUTES PLEINES DE VILAINES RAIES.

LA FAUTE EN EST AUX PRODUITS DE NETTOYAGE GROSSIERS! IL NE VOUS FAUDRAIT PAS ACHETER DE NOUVELLES CASSEROLES SI VOUS AVIEZ EMPLOYÉ VIM. IL NETTOIE AVEC MÉNAGEMENTS, SANS RAYER.

**VIM NETTOIE AVEC MÉNAGEMENTS
ET AIDE À ÉCONOMISER**

PRIX INCHANGÉ:
50 CTS. SEULEMENT

Darc des Sports * Martigny

Dimanche 29 septembre 1940
dès 8 heures

Championnat de Lutte
de la Br. Mont. 10

sous la présidence d'honneur de Monsieur le Col. Br. Schwarz,
au profit du FONDS DE SECOURS de la Br. Mont. 10

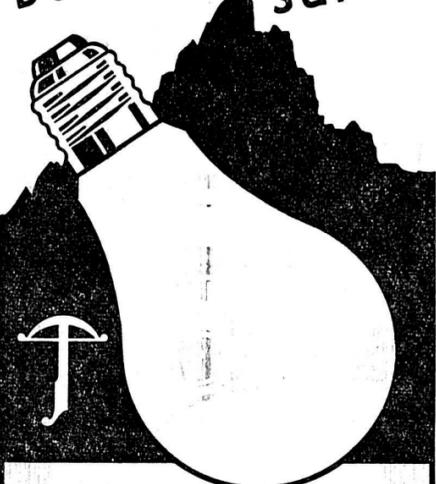
A 14 h. 30 MATCH DE FOOTBALL
Cp. Sap. Mont. 10 - Cp. Subs. 9-10

Dès 15 h. 45 Finales des Luttes

La Fanfare du Bat. Fus. Mont. 12 se produira pendant toute la manifestation.

Entrées: Civils 1 fr. 10, Militaires 50 ct. (droit des pauvres compris)

Demandez la lampe suisse



ALPINA
DECALUMEN
ASTRON S.A. KRIENS

Mortadelle
VIANDE SÈCHÉE

Salami	le kg. fr. 3.-
Côtes fumées p. cuire	1.60
Rôti sans os	2.20
Bouilli gras	1.40

Boucherie Centrale Vevey
Téléphone 5 19 82



Opomaltine

Le petit déjeuner pour "tenir bon"



Arel
Le rasoir d'élite coupe 2 X plus vite

FABRICATION SUISSE DE HAUTE PRÉCISION

Fr. 34.-
dans un carton élégant ou un étui de voyage en cuir
En vente dans tous les bons magasins

APCO S.A. ZURICH Lavaterstrasse 6
Téléphone 5 38 95



Sels de Potasse

en tous genres, employés en temps utile sont un gage certain de réussite. Livraisons rapides en tous temps et pour toutes destinations en vrac ou en sacs de papier.

• Tous renseignements sont donnés gratuitement par

Kaligesellschaft A.G. Laupenstr. 5 Berne
Tél. 2 47 11

Occasion! Tilsit gras
1 pain, par kg. 2.65 15 kg. **seulem. 2.50**
Käswolf, Coire, Tél. 636 par kg.

Pour la chaussure légère



Marga
au grand lustre

qui protège le cuir et le rend plus résistant

Qualité d'avant-guerre garantie

Roues de brouettes
en fer, livrées dans toutes les hauteurs et longueurs de moyeu, de suite éco. Demandez prix-courant R.

Fritz Bögli-von Aesch
Langenthal 45

Chasseurs Empaillage
Oiseaux et Mammifères par les spécialistes

MAISON KÜTTEL
RENENS (Vaud)
Préparateurs professionnels

Commerçants! Faites les plus justes prix, mais ne les gâchez pas! Les nombreuses faillites doivent vous mettre en garde!



Patentex

le remède éprouvé depuis 30 ans pour l'hygiène intime de la femme. Votre médecin vous le confirmera.

Emballage complet Fr. 5.50
Tube complémentaire... 5.-
Dans toutes les pharmacies.
Demandez prospectus gratis à votre pharmacien.
Etabl. Patentex, Zurich 8, Dufourstr. 176

Achat au comptant de

laine de mouton

lavée et non lavée ou échange contre draps, couvertures de laine et laine à tricoter

Fabrique de draps Schild S.A.
Berne

Transports funèbres
A. MURITH S.A. — Tél. 5.02.88

POMPES FUNEBRES CATHOLIQUES DE GENÈVE

Cercueils . Couronnes

SION:	Mariéthod O., Vve,	tél. 2.17.71
MARTIGNY:	Moulinet M.,	6 12 25
FULLY:	Tarmaraz R.,	6 20 32
SIERRE:	Chloz Ed.,	5.14.72
MONTANA:	Métraller R.,	2.02
MONTHÉY:	Adrien Galletti,	62.51
ORSIÈRES:	Troillet Fernand,	02
Villette-Bagnes:	Lagon G.,	(Châble) 23



Meubles
DE BON GOUT
Simple et Riches
Grand choix

• Adressez-vous directement au fabricant:

A. Gertschen Fils fabrique de meubles Naters-Brigue
Demandez nos prix et conditions

Pour la Ménagère

Communiqué de l'office de guerre pour l'alimentation

De la salade avec peu d'huile. — Les menus d'automne comprennent beaucoup de salades. C'est un plat sain qui permet d'utiliser rationnellement plusieurs légumes. Une maîtresse de maison habile saura préparer des plats appétissants avec peu d'argent. Les petites rations d'huile ne doivent pas être un obstacle, car même sans huile on peut se tirer d'affaire. Les recettes suivantes vous en donnent la preuve :

Salade pommée, endives, « doucette », cresson et toutes les salades à feuilles : Ingrédients pour une tête de salade : 3 cuillerées à soupe de crème (qu'on peut retirer du lait), 2 cuillerées de jus de citron ou de vinaigre, un peu de ciboulette ou de persil haché, une pincée de sel. Remuer le tout et le mélanger à la salade qu'on aura préalablement lavée et égouttée.

Sauce à salade additionnée d'un peu d'huile, pour toutes les salades à feuilles, concombres, haricots, carottes, céleri : Ingrédients pour une tête de salade : 1-2 cuillerées de vinaigre ou de jus de citron, 1/2 cuillerée de lait cru, 1 cuillerée d'huile et un peu de sel. Mélanger le tout.

Sauce à salade avec des morceaux de lard pour la préparation des pommes de terre, racines rouges, choux, etc. : Ingrédients pour 750 gr. : Couper 50 gr. de lard fumé en petits morceaux. Les faire roussir dans la casserole. Ajouter une cuillerée de vinaigre, un oignon haché et un peu de verdure. On ajoutera une tasse d'eau chaude ou de bouillon s'il s'agit de salade aux pommes de terre.

Passer la salade aux choux à la poêle avec tous les ingrédients jusqu'à ce qu'elle soit tendre.

Salade aux tomates sans huile. — Couper les tomates en tranches et les disposer sur un plat en verre. Saupoudrer de sel fin et de ciboulette et ajouter quelques gouttes de vinaigre.

Salade aux carottes crues. — Râper les carottes au moyen d'une râpe et les mélanger aussitôt à la sauce à salade énoncée en premier lieu.

Transpirer, c'est la santé, mais...

Sans doute avez-vous entendu dire, maintes fois déjà, combien il est sain de transpirer. Certes, nous nous trouvons ici en face d'une des merveilleuses fonctions de notre organisme, grâce à laquelle les résidus et les germes de maladie sont expulsés de notre corps.

Scientifiquement, il est établi qu'un adulte transpire en moyenne jusqu'à un litre par jour. Mais toute médaille a son revers et la transpiration n'est pas sans présenter aussi quelques inconvénients. Entre autres, la transpiration s'unit facilement aux sécrétions graisseuses de la peau, se dessèche et dégage une odeur malodorante qui frappe désagréablement. Vous pouvez cependant prévenir cet inconvénient par des ablutions régulières avec un bon savon, par exemple le double-morceau Sunlight, qui rafraîchit et vivifie délicieusement le corps.

Avec vos laines usagées

faites des couvertures piquées et sacs de couchage

Nous défaisons vos tricotés GRATUITEMENT si vous les faites carder chez nous. Dem. renseignements et prix par la fabrique

Alexandre KOHLER & Cie, Vevey

Le succès du Comptoir Suisse

Le Comptoir Suisse de Lausanne, qui a fermé ses portes dimanche soir, a remporté un vif succès. En effet, il a enregistré plus de 400,000 visiteurs et d'importantes affaires y ont été traitées. D'une façon générale, les exposants s'estiment satisfaits des résultats obtenus. Les visiteurs venus du dehors ont été nombreux aussi. C'est ainsi que le bureau des CFF a timbré 98,710 billets, valables pour le retour gratuit, contre 60,662 lors du dernier Comptoir organisé en 1938.

Relations téléphoniques avec le Japon et la Corée

En Suisse, on peut téléphoner avec le Japon de n'importe quel poste téléphonique. Au Japon, toutes les principales localités seront autorisées à correspondre avec la Suisse. Une conversation de 3 minutes avec le Japon coûtera 117 fr., le samedi 58 fr. 50. Pour chaque minute supplémentaire, il sera perçu un tiers de ces taxes.

Feuilleton du vendredi du journal « Le Rhône » 22

AU BOUT DU FLEUVE

Jean de Lapeyrière

Ils se tenaient comme d'habitude auprès du foyer dont les flammes brillantes les préservaient des moustiques. En face de ce compagnon vivant et silencieux des soirées solitaires, ils bavardaient paisiblement.

— Nous pourrions donc repartir dès demain matin, décida-t-il après un temps de réflexion. Lorsque nous aurons atteint les premiers contreforts de la montagne, je serai bien à temps de faire le point. Vous m'avez raillé, tout à l'heure, à ce propos. Pourtant, j'ai l'intention de relever exactement sa position et ses caractéristiques. Il y a intérêt à le faire du moment qu'elle ne figure pas sur les cartes, malgré son importance.

— Et quand vous serez de retour en France, vous adresserez à ce sujet une communication à la Société de Géographie ? insinua-t-elle malicieusement.

— Vous l'avez dit ! répliqua-t-il avec un sérieux affecté. Cela me vaudra la considération des savants cartographes... et, peut-être même, les palmes académiques ! D'ailleurs, cette montagne sans nom que nous allons découvrir, j'ai le droit de la baptiser.

Il s'arrêta soudain et parut tout surpris, ainsi qu'une personne se trouvant brusquement en face d'une constatation inattendue.

Nos sites pittoresques SALVAN

L'initiative hardie des montagnards des Granges

Dans sa « Description du Département du Simplon », le Dr Schiner, qui visita cette contrée au début du siècle passé, a trouvé « les villages de Salvan et Fignoux ou Fins-Hauts assez grands et beaux, l'air bon, les demeures saines, les habitants assez honnêtes, affables et rien moins que simples ».

C'est dire que son impression fut des plus favorables. A 140 ans de distance, ces villages sont devenus encore plus attrayants ; preuve en soit le nombre des villégiaturateurs qui, chaque année, accourent dans ces parages, où de toutes parts se sont élevés des hôtels et des pensions.

Depuis la construction du chemin de fer qui relie Martigny à Chamonix, et surtout depuis celle du barrage de Barberine qui alimente la grande usine des C.F.F. de Vernayaz, l'activité dans la vallée s'est encore considérablement développée.

Les gens de la région, réputés pour leur perspicacité, leur loquacité et leur malice, n'ont plus besoin, comme autrefois, d'aller gagner leur vie à l'étranger, où, du reste, grâce à leur ardeur au travail, nombre d'entre eux se firent remarquer et devinrent maîtres d'hôtels, grands propriétaires et directeurs.

Mais ces qualités légendaires, ils ne les ont pas seulement déployées à l'étranger, et ce n'est certes pas des Salvanais que l'auteur déjà cité aura voulu parler lorsqu'il déclare que « le Valaisan aimait mieux continuer à languir et à souffrir que d'entreprendre un moindre changement avantageux ».

Le récit qui va suivre caractérise magnifiquement l'esprit d'initiative, la volonté tenace et persévérante de ces montagnards, et est à citer en exemple à une époque que l'on se plaît trop à qualifier de décadente.

Nombreux sont ceux qui ont entendu parler de Van-d'en-Haut et Van-d'en-Bas, vallon pittoresque, fréquenté par les étrangers et parsemé de chalets plantés dans de beaux pâturages. Pour y accéder, il n'y avait malheureusement jusqu'ici qu'un chemin muletier assez raide et rocaillieux, par où les montagnards passaient avec leurs grosses charges.

Les gens du hameau des Granges, qui avaient plus spécialement à le parcourir, se plaignaient depuis longtemps au Conseil communal de Salvan de cet état de choses, mais toutes les sollicitations de leurs conseillers de quartier ne parvinrent pas à persuader leurs collègues mieux lotis, de la nécessité de construire un chemin assez large et moins raide, pouvant être utilisé par des véhicules.

A une votation qui eut lieu à cet effet, au Conseil, les conseillers des Granges, MM. Frédéric Coquoz et Eugène Fournier, furent mis en minorité.

Ils ne se tinrent pas pour autant comme battus et entreprirent de longues démarches auprès des autorités cantonales, fédérales et militaires qui, heureusement, entrèrent dans leurs vues. Ils eurent aussi l'appui précieux de M. Perrig, inspecteur forestier à Martigny.

Dès lors, les plus grands obstacles de chancellerie étaient surmontés. Il ne restait plus que les obstacles matériels et financiers à vaincre. Construire une route de plus de 3 kilomètres, avec deux tunnels de 50

et de 100 mètres à percer, n'était pas une petite affaire. Comment l'entreprendre ?

Eh bien ! tout simplement en constituant un consortium. Et ce consortium fut constitué, des subsides garantis... et les travaux commencèrent déjà l'année dernière ; en sorte que le chemin est aujourd'hui en partie construit.

Mais restaient les tunnels à percer ! Qu'à cela ne tienne. Nos valeureux montagnards trouvèrent en l'ingénieur Giacometti, propriétaire des mines de Salanfe, un homme compréhensif et dévoué, qui mit un compresseur à leur disposition pour la perforation des tunnels.

La semaine dernière, vingt-cinq robustes gars des Granges allèrent à 2200 mètres d'altitude dégager le compresseur dans la glace, près du Col d'Emaney, et amenèrent cet engin pesant 1500 kg. à pied d'œuvre.

Ils y mirent deux jours, les braves, mais le titan qui leur était nécessaire pour s'attaquer au roc était là, enfin !

S'imagine-t-on la joie qui rayonnera sur tant de visages lorsque l'année prochaine déjà, comme ils l'espèrent, les tunnels seront percés et que de leur orifice on pourra dominer les sauvages gorges du Daillay !

Ce jour-là on le marquera d'une pierre blanche, sans doute, et on le fêtera autour d'un bon fendant et d'une bonne raclette.

Mais pour être de la fête et éviter les compliments malicieux, les autorités communales ont déjà prévu des subsides qui seront les bienvenus.

Les mayens que cette route doit desservir ne sont-ils pas dans la commune, à des contribuables payant leurs impôts ? Et si les promeneurs et touristes qui accourent chaque année à Salvan et qui pour une nombreuse part contribuent à l'essor commercial de l'agglomération, trouvent le chemin plus facile pour accéder au Plateau de Salanfe et aux Dents du Midi, ne sera-ce pas plus attrayant et profitable pour la commune ?

Ajoutons aussi qu'un raccordement au nouveau chemin sera exécuté depuis le village des Granges et que cette nouvelle voie de communication sera prolongée jusqu'à Van-d'en-Haut. La pente variera entre 6 et 10 % seulement.

Puis, une chose qui compte, les travaux que cette route occasionne n'occuperont-ils pas des bras qui seraient restés inactifs et qui trouveront là, sur place, une source de gain ?

Nous voulons croire, toutefois, que c'est pour ne pas créer de précédent dont auraient pu se prévaloir des bourgeoises d'une autre agglomération et aussi pour des raisons financières, que les principaux initiateurs, MM. Coquoz et Fournier, n'ont pas trouvé grâce pour leur projet au Conseil.

Qu'importe, leur initiative pleine de hardiesse et d'avenir sera unanimement consacrée par la génération présente et future.

Il consacre les qualités de cette race indomptable et valeureuse de nos Valaisans qui, comme on le dit dans d'autres cantons, lorsqu'ils ont quelque chose à la tête ils ne l'ont pas aux talons !

Pierre des Marmettes.

SUISSE

Union suisse des arts et métiers

L'assemblée ordinaire de délégués de l'Union suisse des arts et métiers aura lieu le 29 septembre à Berne. A l'ordre du jour figurent entre autres des exposés sur l'aide à l'artisanat au moyen des coopératives de cautionnement, l'impôt sur le chiffre d'affaires et le problème des subventions.

Service des chèques postaux

En août, le mouvement total du service des chèques et virements postaux a porté sur 3,63 milliards. Le nombre des titulaires de comptes de chèques était à la fin du mois de 134,524 contre 127,711 en août 1939. Il a augmenté de 5500 depuis le début de l'année.



SOIGNEZ LES DENTS DE VOS ENFANTS AVEC LE DENTIFRICE

DENTOL

Le vif succès de l'abonnement de vacances

Les CFF communiquent qu'il y a quelques jours, une de leurs gares a vendu le 100,000ème abonnement de vacances. D'après les constatations faites jusqu'ici, l'abonnement suisse de vacances de 1940 a obtenu un succès qui dépasse l'attente des entreprises de transport. Grâce aux réductions de taxe auxquelles il donnait droit, l'abonnement a largement favorisé les voyages dans les régions touristiques éloignées et contribué au succès relatif de cette saison d'été de guerre qui fut ainsi moins mauvaise qu'on ne l'avait craint.

Le commerce du bois réglementé

Le canton de Thurgovie a réglementé dès le 21 septembre le commerce du bois de feu, afin d'assurer l'approvisionnement du canton. Le commerce du bois à brûler est subordonné désormais à une autorisation. Seuls peuvent s'en procurer ceux qui sont en possession d'une autorisation de l'Office communal du combustible. Ceux qui dissimulent des stocks ou achètent au-delà de leurs besoins doivent s'attendre à voir leurs stocks séquestrés ou confisqués. Pour pouvoir vendre du bois de feu dans d'autres cantons, il faut être au bénéfice d'une autorisation de l'Office cantonal des combustibles.

Agriculture

Programme des concours de bétail organisés en automne 1940

A. RACE D'HERENS

1. Concours éliminatoire de taureaux

Le 5 octobre, Finhaut-Trient ; le 7, Sion, 8 h. ; Vétroz, 10 h. ; Riddes 14 h. ; Martigny, 16 h. ; le 8, Bramois, 8 h. ; Ollon, 9 h. 30 ; Sierre, 11 h. ; Vissoie, 13 h. ; le 9, Nendaz, 8 h. 30 ; Veysonnaz, 14 h. ; le 10, Sembrancher, 8 h. 30 ; Châble, 10 h. 30 ; le 11, Vex, 8 h. 30 ; Euseigne, 10 h. ; Praz-Jean, 10 h. 30 ; Haudères, 13 h. ; Evolène, 15 h. 30 ; le 12, Orsières, 8 h. 30 ; Liddes, 10 h.

2. Marché-concours de taureaux à Sion, les 28, 29 et 30 octobre

3. Concours de groupes

Le 5 octobre, Finhaut-Trient ; le 8, St-Luc, 15 h. ; le 9, Nendaz, 8 h. 30 ; Veysonnaz, 14 h. ; le 10, Verbier, 14 h. 30 ; Médières, 14 h. 30 ; le 11, Haudères, 13 h. 30 ; Evolène, 16 h. ; le 12, Liddes, 10 h. 30 ; Ferret, 13 h. 30 ; Catogne, 16 h. ; le 14, Salins, 8 h. 30 ; Agettes, 10 h. ; Isérables, 14 h. ; le 15, Vex, 8 h. 30 ; Hérémence, 11 h. ; Euseigne, 14 h. 30 ; Sion, 16 h. 30 ; le 16, Bovernier, 8 h. 30 ; Sembrancher, 10 h. ; Vollèges, 13 h. ; Levrin, 15 h. 30 ; le 17, Orsières, 8 h. 30 ; Moay, 11 h. ; Martigny-Combe, 8 h. 30 ; le 18, Nax, 8 h. 30 ; Vernamiège, 10 h. ; Mas, 12 h. 30 ; St-Martin, 15 h. ; le 19, St-Jean (Barrage), 8 h. 30 ; Grimontz, 11 h. ; Ayer, 15 h. ; le 21, Châble, 8 h. 30 ; Sarreyer, 9 h. ; Lourtier, 11 h. ; Versègères, 13 h. 30 ; le 22, Martigny-Bourg, 8 h. 30 ; Martigny-Ville, 9 h. 30 ; Charrat, 13 h. ; Fully, 15 h. ; le 23, Riddes, 8 h. 30 ; Leytron, 10 h. ; Saillon, 11 h. 30 ; Saxon, 15 h. 30 ; le 24, Vétroz, 8 h. 30 ; Ardon, 11 h. ; Chamoson, 15 h. ; le 25, Savèze, 8 h. 30 ; Conthey-Bourg, 13 h. ; le 26, Granges, 8 h. ; Chippis, 9 h. ; Grône, 10 h. 30 ; Chermignon, 13 h. ; Lens, 15 h. 30 ; le 31, Chalais, 8 h. ; Miège, 10 h. ; Venthône, 13 h. ; Mollens, 16 h. ; Randogne, 16 h. ; le 2 novembre, Arbaz, 8 h. 30 ; Ayent, 10 h. 30 ; Grimsuat, 14 h. ; St-Léonard, 16 h. ; le 4, Châteauneuf, 8 h. 30 ; Aven-Conthey, 11 h.

B. RACE TACHETEE

1. Concours de taureaux

Le 4 octobre, Monthey, 8 h. 30 ; St-Maurice, 14 h. ; le 18, Bourg-St-Pierre, 13 h. 30 ; Liddes, 15 h. 30.

2. Concours de groupes

Le 15 octobre, Troistorrens, 8 h. 30 ; Val d'Illiez, 11 h. ; Monthey, 15 h. ; le 16, Vérossaz, 8 h. 30 ; Daviaz, 10 h. 30 ; Vouvy, 13 h. ; Muraz, 16 h. ; le 17, Collombey, 8 h. ; Massongex, 10 h. 30 ; St-Maurice, 13 h. ; Collonges, 15 h. 30 ; le 18, Vernayaz, 8 h. 30 ; Bourg-St-Pierre, 13 h. 30 ; Liddes, 15 h. 30 ; le 19, Doréaz, 8 h. 30 ; Martigny-Bâtiaz, 10 h. 30 ; Salvan, 14 h. 30 ; le 21, Châteauneuf, 17 h. ; le 22, Mex, 8 h. 30.

C. CONCOURS DE PETIT BETAÏL

Le 30 septembre, Monthey, 9 h. ; Vernayaz, 14 h. ; Charrat, 16 h. ; le 2 octobre, Sembrancher, 10 h. ; Châble, 14 h. ; le 4 novembre, Châteauneuf, 8 h. ; Sensine-Conthey, 10 h. ; Aven, 14 h. ; le 5, Saxon, 8 h. ; Saillon, 11 h. ; le 6, Lens, 13 h. ; Grimsuat, 16 h. 30.

CONTRE LA CARIE DENTAIRE

L'expérience d'un orphelinat

Dès 1936, l'orphelinat de « La Maison » à Burtigny, qui a son école séparée de celle du village, a introduit, à la demande de son médecin, le Dr Francken, de Begnins, la modification que voici dans l'alimentation :

1. Introduction d'un pain 3/4 complet, fait avec 3/4 de farine 100 % et 1/4 de farine blanche (la farine provient du blé de l'orphelinat) ;

2. Diminution des 2/3 de la consommation du sucre (qui est, comme le Dr Muller, de Gland, l'a démontré, un « voleur de vitamines » n'en possédant pas trace lui-même et empruntant à l'organisme pour sa combustion).

Voici les statistiques dentaires du Dr Francken pour l'orphelinat :

En 1936 : sur 43 enfants, 166 caries, soit une moyenne de 4 caries par enfant.

En 1940 : sur 41 enfants, 35 caries (2 enfants nouvellement arrivés en avaient 7) ; il reste 39 enfants avec 28 caries, soit moins d'une carie par enfant en moyenne.

Dans la classe du village de Burtigny, qui correspond à l'orphelinat, le Dr Francken a trouvé en 1940 sur 40 enfants, 124 caries, soit 3 caries environ en moyenne par enfant. Les enfants du village mangent du pain blanc et consomment beaucoup trop de plats doux.

— Au fait, déclara-t-il tout drôle, c'est extraordinaire ! Je ne sais même pas votre nom...

— C'est exact ! fit-elle. Moi-même, j'ignore le vôtre. Nous avons tout simplement oublié de nous présenter.

— N'est-ce pas invraisemblable ? s'exclama-t-il avec un geste de surprise. Mais voilà une négligence que nous pouvons réparer sur-le-champ.

Il se leva aussitôt, joignit les talons et énonça brièvement :

— Joël de Puylande, ex-lieutenant au X... spahis.

Et il s'inclina profondément. Avec un léger salut de la tête, elle lui répondit en tendant la main :

— Mireille Vogière... Enchantée de faire votre connaissance, monsieur.

Ils se serrèrent la main cérémonieusement. Puis, tout à coup, ils partirent ensemble d'un grand éclat de rire. Le comique de cette scène originale les amusait comme des enfants.

— Eh bien ! dit-il en se rasseyant, je sais à présent comment appeler cette montagne inconnue... Ce sera la Serra Mireia. Qu'en dites-vous, mademoiselle Vogière ?

— Très honorée !... fit-elle en rougissant malgré elle.

Elle tourna la tête vers la nuit. Le clair de lune était à son plein. Sous la clarté blafarde, les crêtes tourmentées se précisaient à nouveau. Mireille considéra avec sympathie « sa » montagne.

XIV

Au fur et à mesure qu'ils s'élevaient sur les premières pentes, ils distinguaient mieux la configuration chaotique des hauteurs. Si les contreforts étaient couverts de bois épais et de prairies verdoyantes, passé une certaine altitude, la vue ne rencontrait

plus que des plateaux et des cols désolés parmi un entassement de grands rochers rougeâtres.

Dans les défilés profonds qui se perdaient au cœur de la montagne, la roche prenait des teintes violettes. La masse de granit et de porphyre émergeait, comme une énorme verrue, au milieu de l'immensité onduleuse des forêts. Sans doute étaient-ce là, rongés par les météores au cours des millénaires, les vestiges de quelque volcan des premiers âges du monde ?

Depuis plusieurs heures déjà, le capitão et sa compagnie avaient dû abandonner le brejo pour s'enfoncer le long d'un vallon qui s'insinuait dans la montagne. Ils n'eurent pas à le regretter, ar, parvenus au faite d'une colline d'avant-garde d'où ils découvraient jusqu'à l'horizon boisé le panorama entier de la savane, ils s'aperçurent que la ligne du cours d'eau contournaient les pentes basses pour s'infléchir vers le sud-est. Le brejo allait vraisemblablement se perdre dans quelque lac ignoré, au plus profond de la forêt.

— C'est derrière cette montagne que nous trouverons le Tapajoz ! affirma Joël de Puylande, le capitão.

Il fit une pause, encore un moment, avec la jeune fille, sur l'éminence, pour étudier à l'aide d'une paire de jumelles le paysage accidenté. Il convenait de déceler à travers des dénivellations rocheuses le passage qui les conduirait à un col accessible avec leurs montures. Fort heureusement, les vilains chevaux créoles rachetaient la rusticité de leur ligne par leur endurance et se comportaient aussi bien que les mules sur un sol rocaillieux.

L'ascension se révéla, d'ailleurs, moins difficile qu'elle ne le semblait au premier abord. De vagues tracés serpentaient au flanc des collines, à travers les buissons et les pierres éboulées, pratiqués par les allées et venues des fauves ou des grands herbivores.

A mi-hauteur du col qu'ils avaient décidé d'atteindre, ils firent une halte, sur une plate-forme au pied d'une muraille de granit vertigineuse, pour déjeuner et laisser se reposer les bêtes. Ils se contentèrent pour tout repas d'une poignée de dattes bacajavas et de galettes sèches.

Ensuite, comme midi approchait, Joël de Puylande se munit de son sextant et se mit en devoir de faire le point. Ses opérations lui prirent un certain temps, durant lequel Mireille l'observa en silence, avec le plus grand intérêt. Lorsqu'il eut confronté le résultat de ses calculs avec la carte, il s'exclama :

— Je savais bien que nous n'étions plus loin du fleuve. Ici nous nous trouvons approximativement sous le 62e degré de longitude Ouest et le 15e 30' de latitude Sud... Même en tenant compte des erreurs possibles, les Tapajoz n'est plus qu'à quelques lieues, sans doute au bas de l'autre versant de la montagne.

Désignant l'instrument d'un mouvement de menton, Mireille s'écria d'un ton de bonne humeur :

— Quel dommage que le Petit-Poucet n'ait pas connu cet engin et la manière de s'en servir... Il aurait évité bien des désagréments !

Puis, le regardant avec une pointe d'admiration, elle ajouta tranquillement :

— En tout cas, je suis émerveillée de la sûreté avec laquelle vous me conduisez dans ces déserts du bout du monde. J'en retire une impression de sécurité et de complète insouciance, car je ne doute plus que vous me meniez tout droit au Para, sans que nous nous égarions un seul instant.

(A suivre.)

Dans les grandes choses, les hommes se montrent tels qu'il leur convient de se montrer ; dans les petites, ils se montrent tels qu'ils sont. Champfort.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE ET OUVRIÈRE

SAXON

SUCCURSALES A
**SAXON-VILLAGE
ET SAILLON**

Epicerie, Mercerie
Chaussures, Combustibles

Entreprise Générale
de Charpente

Forré & Nicolet
SAXON

E. REUSE-FELLEY

Tapissier-Décorateur

Travail à domicile Toutes fournitures

Amis sportifs! Les meilleures montres
Longines — Zénith — Oméga — Tavannes
à l'HORLOGERIE-BIJOUTERIE

O. LAUNAZ à Saxon
Alliances — Argentier — Optique

Raoul Mermoud saxon

Gypserie-Peinture, Décors, Enseignes
Travail prompt et soigné

Gédéon Borgeat

SAXON

Entreprise de Menuiserie
et de Charpente

Boucherie LAMON

SAXON

TOUJOURS VIANDE 1er CHOIX
Service à domicile. Se recommande.

Chauffages centraux
Installations sanitaires
Coquoz-Vernay & Co Saxon

Pépinières **NESTOR GAILLARD, Saxon**

(Successeur de Gaillard Frères)

Tous arbres fruitiers

en hautes, demi et basses tiges

• Demandez le prix-courant •

Boucherie-Charcuterie

Tél. 6 23 67

Se recommande. R. PIERROZ.

Fromage - Beurre - Oeufs - Salaisons

Bircher MARTIGNY

Fabrique de Bâtons de Ski

Tél. 6 11 50

JULIEN ADDY MARTIGNY

FAVORISEZ de vos achats

les commerçants et les établissements
qui nous ont confié leur publicité.



TOUS TRAVAUX D'IMPRESSION

Imprimerie Dillet

MARTIGNY TÉLÉPHONE N° 6 10 52

Caisse d'Epargne du Valais

Société Mutuelle **Saxon**

CORRESPONDANT OFFICIEL DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

NOS DÉPÔTS à terme (3 ou 5 ans)
sur livrets d'épargne • **NOS PRÊTS** hypothécaires
en c/c à vue et à terme (créances et c/c)
cautions, nantissements

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE AUX MEILLEURES CONDITIONS

Entreprise Générale du Bâtiment et Travaux Publics

Téléphone 6 23 41

Henri Favre saxon



PHOTO DORSAZ MARTIGNY

Saxon - Inauguration du Chalet du Ski-Club

Dimanche 29 septembre 1940

(En cas de mauvais temps, renvoi au dimanche suivant)

1935 - 1940

Le Ski-Club de Saxon a été fondé le 5 septembre 1935.

Plusieurs jeunes gens et jeunes filles, au nombre de 25, répondirent à l'appel lancé par les initiateurs. Le premier comité fut constitué comme suit : Président : M. Charly Bruchez ; membres : MM. Robert Croptier, Ludovic Claret, Marcel Felley, Armand Veuthey, Mmes Rachèle Mayencourt et Mathilde Veuthey.

Pour faciliter à ses membres la pratique du ski, le club loua un chalet, l'aménagea tant bien que mal pour donner à ses hôtes un certain confort et le dota par la suite de paillasse, de couvertures et de divers ustensiles de cuisine.

En janvier 1936, le Ski-Club est reçu membre de l'Association suisse des clubs de ski. Dès ce moment, il eut recours, chaque hiver, à des professeurs qualifiés, afin d'initier chacun à l'art de faire du ski selon la technique actuelle. Il décida également de s'intéresser tout spécialement à la jeunesse et désigna à cet effet un moniteur en la personne de M. Armand Veuthey.

L'idée de la construction d'un chalet date de 1937. Auparavant, il avait été envisagé l'installation d'un dortoir. C'est le 7 juillet de la même année que l'assemblée en décida la construction. Un fonds spécial fut créé à cet effet. Le comité de la société fut chargé de l'étude, de l'achat du terrain et de la construction. En outre, une commission de construction fut constituée avec à sa tête M. René Voluz, qui mérita les plus chaleureux remerciements pour avoir su mener à chef une tâche particulièrement difficile.

Les travaux préliminaires d'aménagement de la place furent exécutés dès l'automne par des membres dévoués qui firent preuve à cette occasion d'un excellent esprit d'entraide et de bonne volonté. Entre temps, la construction d'un nouveau tronçon de la route des mayens était entrepris, permettant ainsi l'accès par la route jusqu'au chalet, ce qui facilita grandement le transport des matériaux. Les travaux de construction commencèrent au printemps 1939 et furent confiés à M. Henri Favre, entrepreneur, qui s'en est acquitté à la satisfaction générale. Au début de septembre, les travaux ont été suspendus à cause de la mobilisation de l'armée, mais ils furent heureusement repris et terminés par la suite.

Aujourd'hui le chalet est prêt à recevoir ses futurs hôtes. Sa construction n'a toutefois pas été sans entraîner de gros sacrifices financiers. Aussi, le Ski-Club de Saxon a-t-il assumé la responsabilité d'une lourde charge. Mais avec de la bonne volonté et une entière confiance en l'avenir, nul doute que les difficultés de cet ordre ne soient surmontées.

Chers amis du Ski et Messieurs les invités, soyez les bienvenus dimanche prochain là-haut dans notre chalet. Nous avons la certitude que des quelques heures que vous y passerez, vous garderez le meilleur souvenir.

D'avance, nous vous remercions.

C. V.

PROGRAMME :

Dès 8 h. 00. Arrivée des participants.	12 h. 00. Banquet.
10 h. 00. Messe célébrée par M. le Rév. Curé de la Paroisse de Saxon.	13 h. 30. Cérémonie officielle.
Bénédictio du chalet.	Dès 14 h. 00. Partie récréative, jeux et divertissements.
11 h. 30. Vin d'honneur offert par le Ski-Club.	16 h. 00. Tirage de la loterie (1er prix : une génisse).

Le service des cars fonctionnera sans interruption à partir de 8 heures.

Départ : Place de l'Eglise.

LA COMMISSION DE PRESSE.

FREDY

KLÄY

Salon de Coiffure

pour Dames et Messieurs • Pl. de la gare, Tél. 6 23 52
TOUS LES ARTICLES DE TOILETTE

TOUT POUR LE *ski*

Les premières marques suisses

CHAUSSURES
CRETTON-SPORTS
MARTIGNY

TOUS CONTENTS avec les

skis Darbellay

Marques **ST-BERNARD**
ROSA-BLANCHE
SPORT

RÉPARATIONS Arêtes Eclair et Bleue

MOLIGNON

Orsat

L'ami des Skieurs

Les produits de la

Distillerie Morand

s'imposent par leur qualité
irréprochable

HOTEL SUISSE SAXON

Café - Restaurant - Pension

Vin de 1er choix

Se recommande. R. BRUCHEZ.

CAFÉ DES VERGERS

SAXON

Rendez-vous des skieurs

Se recommande. ROTH-LATHION.

CAFÉ-RESTAURANT DE LA POSTE SAXON

Consommations de 1er choix

Se recommande. E. KOHLER-REY.

Les bons skis s'achètent chez

A. Veuthey SAXON

ARTICLES DE SPORT

Café de la Couronne Tél. 6 23 51

Rendez-vous des sportifs

CAFÉ GAILLARD SAXON

Consommations de 1er choix

Pour être bien servi, adressez-vous toujours à la

BOUCHERIE CLAVIEN

Service à domicile

CAFÉ DU CENTRE SAXON

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Local du Club — Tél. 6 23 07

Se recommande. BINDER-THOMAS.

Salon de Coiffure pour Dames

M^{ME} ANITA VEUTHEY SAXON

Membre du Club

POUR UNE BONNE *photo*

voyez

JULES-M. DORSAZ MARTIGNY

Imprimerie C. JONNERET Martigny

Imprimés soignés

Articles de bureau et pour écoliers

Les bonnes pâtisseries et le bon café

se trouvent au

TEA-ROOM MEISTER MARTIGNY

La meilleure Confection

pour Messieurs et Jeunes Gens

Aux meilleurs prix

Tous les articles pour le Sport

Ganset S.A. SAXON